

France-Paris: Portfolio management services

OJ S 127/2021 05/07/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ircantec

National registration number: 78430152500043

Postal address: 131-133 avenue de Choisy

Town: Paris

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75013

Country: France

E-mail: youri.cignetti@caissedesdepots.fr**Internet address(es):**Main address: <https://www.ircantec.retraites.fr/>Address of the buyer profile: <https://caissedesdepots.marches-publics.info>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://caissedesdepots.marches-publics.info>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via:

<https://caissedesdepots.marches-publics.info>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Other activity: Caisse de retraite

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Mandats de gestion — obligations de dettes d'entreprises Investment Grade libellées en EUR, gestion active

Reference number: 20210034

II.1.2. Main CPV code

66140000 Portfolio management services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La présente consultation concerne la passation d'un accord-cadre ayant pour objet la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières de l'Ircantec (Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'état et des collectivités publiques). Il s'agit d'une prestation de services relative à la gestion d'actifs pour le compte de l'Ircantec. L'accord-cadre a pour objet la sélection de prestataires de services d'investissement qui exercent le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers, afin de gérer des portefeuilles composés d'instruments financiers admis aux négociations sur un marché obligataire. L'objet de la mission est de sélectionner de quatre prestataires pour gérer des fonds dédiés (un par prestataire) investis en obligations de dettes d'entreprises Investment Grade libellées en EUR (gestion active et durable). Cette gestion s'effectuera au travers d'un FCP de droit français — Fonds professionnel spécialisé (FPS) destiné plus particulièrement à l'Ircantec.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

79412000 Financial management consultancy services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR101 Paris

II.2.4. Description of the procurement

La présente consultation concerne la passation d'un accord-cadre ayant pour objet la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières de l'Ircantec (Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'état et des collectivités publiques). Il s'agit d'une prestation de services relative à la gestion d'actifs pour le compte de l'Ircantec. L'accord-cadre a pour objet la sélection de prestataires de services d'investissement qui exercent le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers, afin de gérer des portefeuilles composés d'instruments financiers admis aux négociations sur un marché obligataire. L'objet de la mission est de sélectionner de quatre prestataires pour gérer des fonds dédiés (un par prestataire) investis en obligations de dettes d'entreprises Investment Grade libellées en EUR (gestion active et durable). Cette gestion s'effectuera au travers d'un FCP de droit français — Fonds professionnel spécialisé (FPS) destiné plus particulièrement à l'Ircantec.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre pourra faire l'objet d'une reconduction expresse pour une période d'un (1) an. Le titulaire ne pourra pas refuser ladite reconduction. Dans cette hypothèse, la durée des mandats qui résultent du présent accord-cadre sera reconduite pour une période identique dans les conditions qui seront prévues au(x) mandat(s) de gestion de portefeuille.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Maximum number: 10 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Les candidats sélectionnés, et admis à remettre une offre, seront ceux qui seront classés à l'une des dix premières places du classement. Si le nombre de candidatures recevables est inférieur à celui indiqué ci-dessus, le pouvoir adjudicateur pourra poursuivre la consultation avec les candidats concernés.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- une déclaration sur l'honneur du candidat attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique et qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail; le cas échéant, les candidats peuvent utiliser le formulaire Cerfa DC1 ou le document unique de marché européen pour cette déclaration;
- une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Une déclaration relative à leur chiffre d'affaires global portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité du candidat, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années;
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour l'année en cours et pour la France exclusivement;
- le questionnaire relatif aux candidatures à compléter.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Le (ou les) délégataire(s) devra (devront) être titulaire(s) de l'agrément adéquat:

- soit l'entreprise d'investissement a son siège social en France (a). Elle doit alors avoir l'agrément adéquat délivré par l'Autorité des marchés français (AMF);
- soit l'entreprise d'investissement a son siège social dans un état membre de l'Union européenne (UE) ou dans un état membre de l'Espace économique européen (EEE). Elle devra alors être autorisée par son autorité locale à constituer et à gérer des FCP.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with several operators Envisaged maximum number of participants to the framework agreement: 4

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 06/08/2021 Local time: 11:30

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 7 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.3. Additional information

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://caissedesdepots.marches-publics.info> — la consultation concerne un appel d'offres restreint. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 2°, R. 2161-6 à R. 2161-9 et R. 2161-11 du code de la commande publique. L'accord-cadre conclu sera à bons de commande sans minimum, ni maximum en valeur ou en quantité, en application des articles R. 2162-1 à 6 du code de la commande publique, conclu avec quatre titulaires. Les variantes ne sont pas autorisées. La présente consultation ne comprend aucune prestation supplémentaire éventuelle. La date prévisionnelle de notification de l'accord-cadre se situera à la fin du 1er semestre 2022. Il est conclu pour une durée de cinq (5) ans à compter de sa notification. Il pourra faire l'objet d'une reconduction expresse pour une période d'un (1) an. Le titulaire ne pourra pas refuser ladite

reconduction. Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé et disponible gratuitement et téléchargeable uniquement à l'adresse électronique suivante:

<https://caissedesdepots.marches-publics.info>

Les entreprises peuvent candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET en complétant le formulaire de candidature en ligne DUME. Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser soit les formulaires DC1 et DC2 disponibles gratuitement sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> — soit utiliser le Document unique de marché européen (DUME). Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Les modalités de transmission électronique des plis sont précisées dans le règlement de la consultation. La signature électronique des pièces demandées au titre de la candidature et de l'offre n'est pas obligatoire au moment du dépôt du pli. En effet, en application des dispositions issues code de la commande publique, la signature de l'acte d'engagement ne sera exigée qu'au moment de l'attribution de l'accord-cadre. Pour rappel, la signature devra émaner d'une personne habilitée à engager le candidat. Contrairement à ce qui est indiqué dans la rubrique «Recours» du présent avis, l'instance chargée des procédures de recours est le tribunal judiciaire de Paris, 29 à 45 avenue de la Porte de Clichy (75017 Paris):

1) aux termes des dispositions des articles 2 et 3 de l'ordonnance n° 2009-515 et de l'article 1441-1 du code de procédure civile, un référé précontractuel est possible de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la conclusion du contrat. À la demande du requérant, le juge peut prendre les mesures provisoires tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations et, le cas échéant, à ce que soit suspendue la procédure de passation du contrat ou l'exécution de toute décision qui s'y rapporte, sauf s'il estime, en considération de l'ensemble des intérêts en présence et notamment de l'intérêt public, que les conséquences négatives de ces mesures pourraient l'emporter sur leurs avantages. Le requérant peut également demander l'annulation des décisions qui se rapportent à la passation du contrat et la suppression des clauses ou prescriptions destinées à figurer dans le contrat et qui méconnaissent les obligations mentionnées à l'article 2 de l'ordonnance n° 2009-515 précitées. Le président de la juridiction compétente statue dans un délai de vingt jours;

2) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution ou, en l'absence de publication d'avis dans les six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat: référé contractuel contre le contrat (articles 11 et s. de l'ordonnance n° 2009-515 et article 1441-1 à 3 du code de procédure civile).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <https://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Les voies et délais de recours sont les suivants:

- 1) jusqu'à la signature du marché, le référé précontractuel contre la procédure d'attribution (article L. 551-1 du code de justice administrative);
- 2) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution ou, en l'absence de publication d'avis d'attribution, dans les six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat: référé contractuel contre le contrat (articles L. 551- 13 à L. 551-23 du code de justice administrative);
- 3) dans un délai de deux mois à compter de la publicité de l'avis d'attribution du marché: recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti, le cas échéant, d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat (sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative).

VI.5. Date of dispatch of this notice

30/06/2021